



Schweizerische Musikforschende Gesellschaft
Société Suisse de Musicologie
Società Svizzera di Musicologia

**100^e assemblée générale ordinaire, le 19.10.2019
au Musikmuseum Basel, Im Lohnhof 9, 4051 Bâle
Procès-verbal**

Début de l'assemblée générale : 14h00

Membres présents : Christoph Ballmer, Pio Pellizzari, Felix Meyer, Sigfried Schibli, Martin Salzmann, Bettina Fierz Salzmann, Niklaus Kohler, Thomas Th. Frank, Barbara Frank, Stefanie Stadler Elmer, Heinrich Aerni, Georges Starobinski, Adriano Giardina, Felix Pachlatko, Katrin Spelinova, Christine Fischer, Veronika Gutmann, Christelle Cazaux, Martina Wohlthat, Heidy Zimmermann, Isabel Münzner, Christa Markovits, Martin Kirnbauer, Jean-Claude Zehnder, Peter Reidemeister, Thomas Drescher, Cristina Urchueguía (C.U.), Irène Minder-Jeanneret, Benedict Zemp

Membres excusés : Nathalie Padlina, Kurt Jakob Rüetschi, Moritz Kelber, Marcello Sorce Keller, Marc Andreae, Dominik Sackmann, Felix Diergarten, Alois Koch, Doris Estermann, John Kmetz, David Koch, Pierre Michot, Thomas Ahrend, Leena Maissen, Ursula Linder, Hans-Urs Wili, Valentin Gloor, Erika Hug, Patrick Missirlian, Graziano Ballerini, Daniel Allenbach, Florence Sidler, Erika Bill Geiger, Christoph Riedo, Jürg Huber, Peter Liebmann, Brigitte Bachmann-Geiser, Thomas Wilhelmi

Ordre du jour

1. Accueil
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbal de l'assemblée générale du 29 octobre 2018 à Berne
4. Rapport annuel de la présidente (C.U.)
5. Rapports annuels des sections
6. Comptes de l'année 2018
7. Projets : Dictionnaire de la musique en Suisse
8. L'avenir du Prix Handschin
9. ASSH : propositions de conférences, publications et événements
10. Divers

1. Accueil

C.U. souhaite la bien venue aux membres réunis à l'occasion de la 100^e assemblée générale de Société Suisse de Musicologie. Elle rappelle que le 100^e anniversaire de la SSM remonte en réalité à 2015, mais qu'une erreur est sans doute intervenue dans la numérotation des procès-verbaux : le PV de 1939 est labellisé « 20^e assemblée générale » et par conséquent, la présidente pense que l'erreur est antérieure à cette date. La présidente remercie le Musikmuseum de Bâle (une antenne du Musée historique de Bâle) pour son hospitalité ainsi que les coorganisateur de la manifestation, Isabel Münzner et Martin Kirnbauer de la section bâloise de l'ASM, pour leur travail de préparation.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Procès-verbal de l'assemblée générale du 29 octobre 2018 à Berne

C.U. rappelle que ce PV a été préalablement publié sur le site de la SSM en allemand et en français pour éviter le gaspillage de papier. Par ailleurs, des versions papier du document sont disponibles lors de l'assemblée.

Le PV est adopté à l'unanimité et avec les remerciements à l'auteur.

4. Rapport annuel de la présidente

Les sept sections ont présenté une riche programmation. La liste complète des conférences figure sur les sites des sections respectives (<https://www.smg-ssm.ch/smg-ssm/sektionen/>) et à la rubrique Archives du site de la SSM (<https://www.smg-ssm.ch/smg-ssm/aktuell/veranstaltungen/veranstaltungsarchiv/>). Les sujets présentés couvraient un vaste spectre temporel, stylistique et méthodologique et ont attiré un public nombreux.

Publications

Annales suisses de musicologie, vol. 36,

Giuggioli, Matteo, Groote, Inga Mai (Hrsg.): Eine Geographie der Triosonate. Beiträge zur Gattungsgeschichte im europäischen Raum, Bern etc: Lang 2018, (= Publikationen der Schweizerischen Musikforschenden Gesellschaft. Serie II/Publications de la Société Suisse de Musicologie. Série II, Bd. 59)

Vincent, Delphine (Hrsg.): Mythologies romandes: Gustave Doret et la musique nationale, Bern etc: Lang 2018, (= Publikationen der Schweizerischen Musikforschenden Gesellschaft. Serie II/Publications de la Société Suisse de Musicologie. Série II, vol. 61)

Le Prix Jacques Handschin, qui est attribué biennalement à une personne qui a récemment obtenu son doctorat, revient cette année à Miriam Roner ; en l'occurrence, il lui a été remis le 29 octobre à Berne. Son ouvrage *Autonome Kunst als gesellschaftliche Praxis: Hans Georg Nägeli's Theorie der Musik* a convaincu le jury par sa rigueur et par l'abondance des sources étudiées. Une réflexion sur Nägeli était due depuis longtemps ; aborder la complexité et la diversité des occupations de ce musicien représente un défi particulier que Mme Roner a relevé avec brio en illustrant ses activités de compositeur, éditeur, créateur d'une bibliothèque de prêt de livres et de partitions, chef de chœur, maître de musique, en les agrégeant pour présenter Nägeli penseur et comme artiste ambitieux dans son contexte.

La présidente annonce que la conférence MedRen 2019, **Medieval and Renaissance Music Conference 2019**, bénéficie du soutien conjoint de la SSM et de l'Académie suisse des sciences sociales et humaines (SSH).

Le rapport annuel est adopté à l'unanimité des voix.

5. Rapports annuels des sections

Aucune section ne demande la parole pour rapporter ses activités annuelles.

6. Comptes 2018

Le trésorier, Christoph Ballmer, fait circuler un document le bilan et les comptes de l'exercice 2018. Le bilan conclut sur une perte de 2'826 francs 21 centimes, alors que l'exercice précédent se soldait sur un bénéfice, dû à la couverture de 20'000 francs financée par le legs Martha Walter.

Côté comptes, le trésorier relève le versement aléatoire des cotisations par les sections, alors que les dépenses de personnel de la SSM sont relativement stables. M. Ballmer attire également l'attention sur le fait que l'attribution régulière de prix risque de préteriter définitivement les finances de l'association à long terme.

Enfin, il mentionne que les comptes de l'exercice 2018 se soldent par des montants comparables à ceux des années précédentes.

Pio Pellizzari propose de donner décharge au comité et remercie le trésorier pour le travail accompli.

L'assemblée adopte les comptes et donne décharge au comité.

7. Projets : le Dictionnaire de la musique en Suisse

C.U. présente la version bêta du Dictionnaire de la musique en Suisse, récemment mise [en ligne](#). La page d'accueil affiche une photo de la statue de Freddy Mercury à Montreux, signe que le Dictionnaire couvre tous les styles de musique et ne se confine pas dans le domaine du classique. Elle déplore le manque de volonté politique de la Confédération de soutenir financièrement le projet. Les travaux préparatoires et la présente version bêta seront utilisés pour appuyer les recherches de fonds. Aujourd'hui, les ouvrages lexicographiques sur la musique en Suisse tombés dans le domaine public ont été numérisés dans leur intégralité. Par ailleurs, nous avons entamé des pourparlers de collaboration avec HistHub et le Österreichisches Musiklexikon. Jusqu'à présent, le projet de dictionnaire est dû essentiellement au travail bénévole. En décembre, la version bêta sera mise en ligne dans le cadre d'une conférence de presse et documentée par un communiqué de presse.

Thomas Th. Frank demande quelle est la principale catégorie d'utilisateurs visée par le Dictionnaire. Il souhaite savoir si le projet recouvre tous les styles musicaux ou seulement la musique classique. C.U. répond que tous les genres musicaux sont pris en compte, d'où l'image de Freddy Mercury sur la page d'accueil du Dictionnaire. Le déroulement du projet ne pourra toutefois pas éviter que certains genres se sentent négligés. Le dictionnaire se concentre sur les personnes décédées et ne consacre d'article qu'à un très petit nombre de personnes vivantes. Il englobe les institutions musicales.

C.U. précise que la version bêta a été élaborée par le DASH de l'Université de Bâle, sur mandat du Conseil Suisse de la Musique.

Bettina Fierz Salzmänn demande comment le projet sera financé à long terme ; C.U. répond que cette question demeure en suspens. La mise en ligne a été financée par l'ASSH. Il s'agit désormais de financer une rédaction et des auteur-e-s. Elle précise que le dictionnaire bénéficie de la collaboration de Marco Jorio, ancien rédacteur en chef du Dictionnaire historique suisse (DHS) et que le groupe de pilotage bénéficie grandement de ses précieux conseils.

Georges Starobinski aimerait savoir si le Dictionnaire est plurilingue et qui choisit les articles publiés.

C.U. répond qu'une version plurilingue du Dictionnaire est prévue et qu'un conseil consultatif scientifique élaborera les critères d'admission.

Heinrich Aerni félicite la présidente et le groupe de pilotage pour le travail accompli.

Thomas Th. Frank demande quel type d'informations figurera dans le Dictionnaire.

Irène Minder-Jeanneret explique que le groupe de pilotage a élaboré une grille de travail qui précise les structures. Cette grille est inspirée de celle du DHS.

Heidy Zimmermann demande si le volet Musique du DHS ne pourrait pas simplement être développée.

C.U. confirme que des entretiens dans ce sens ont eu lieu. Toutefois, les articles du DHS consacrés à la musique ont un objectif différent. Néanmoins, le DHS va créer des liens vers nos articles. La présence de Marco Jorio dans notre groupe de pilotage constitue un relais essentiel avec le DHS.

Enfin, C.U. ajoute que les articles publiés sont prévus pour être actualisés à tout moment si nécessaire. Elle en appelle aux personnes présentes pour qu'elles apportent leur indispensable soutien au projet.

L'assemblée prend connaissance de ces informations.

8. L'avenir du Prix Handschin

C.U. explique que le Prix Handschin de la SSM a pour vocation d'encourager la relève. Jusqu'à présent, les personnes qui avaient fait une thèse pouvaient se porter candidates au prix, puis le comité de la SSM faisait office de jury. Après la troisième édition du prix, on a constaté que le prix ne suscitait pas suffisamment d'intérêt public et que les sections de la SSM ne s'y identifiaient pas, témoin le peu de public lors de la remise du prix. Le comité a dès lors discuté de plusieurs options pour adapter et modifier le format, tout en maintenant l'idée de l'encouragement de la relève, mais en y ajoutant un élément de réseautage. Actuellement, les discussions vont bon train. La décision définitive à propos du prix sera communiquée en 2020.

9. ASSH : propositions de conférences, publications, manifestations

C.U. invite les personnes présentes de lui soumettre les propositions de conférences et manifestations pour 2021 d'ici à fin février 2020 ; les propositions de publications doivent lui parvenir encore plus tôt.

10. Divers

C.U. informe les membres que le comité de la SSM cherche actuellement un lieu pour héberger les archives de l'association ; actuellement, les documents sont dispersés dans les différentes sections.

Heinrich Aerni demande si la totalité des documents doit être archivée dans la même institution.

C.U. est d'avis que le cas échéant, chaque section pourrait archiver ses propres documents.

Aucun autre membre de l'assemblée ne demande la parole.

C.U. remercie l'assemblée de son attention et clôt la séance à 14h50 avant de passer la parole à Isabel Münzner.

Le 22 octobre 2019

Pour le procès-verbal : Benedict Zemp